

Compte rendu du conseil municipal du 23/03/2022

Début de la séance à 19H00

<u>Présents</u>: Eric LAHILLADE, Serge BELLOCQ, Monique CLAVERIE, Mélanie LAFITTE, Francis PLANTE, Yvon LOUBELLE, Caroline

GROSSOT, Agnès POUDROUX Eric LARROQUETTE

Absents excusés ayant donné pouvoir : William FREYSSINET, Sandrine PETITGRAND, Elodie CONGE, Robert GUGLIELMI

Absents excusés: Mireille GIRAUDO, Sébastien PUYO

Secrétaire de séance : Monique CLAVERIE

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17/02/2022

Approuvé à l'unanimité

<u>2 – Approbation des comptes de gestion 2021 – Budget Principal (Délibération 2022-10) – Budget annexe « Pôle Médico commercial (Délibération 2022-16) – Budget annexe « Photovoltaïque »</u> (Délibération 2022-13)

Le Maire expose à l'assemblée que les comptes de gestion sont établis par le comptable du trésor à la clôture de l'exercice. Le Maire les vise et certifie que les montants des restes à recouvrer et des montants émis sont conformes à ses écritures. Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité, vote les comptes de gestion 2021 de la commune de Saubusse.

3- Approbation du compte administratif 2021 - Budget Principal (Délibération n°2022-11)

M LE MAIRE NE PARTICIPE PAS AU VOTE ET QUITTE LA SALLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

DEPENSES RECETTES

 Prévu : 1 732 814.25
 Prévu : 1 732 814.25

 Réalisé : 670 379.45
 Réalisé : 508 529.58

 Reste à réaliser : 0,00
 Reste à réaliser : 0,00

Fonctionnement

DEPENSES RECETTES

 Prévu : 1 070 066.69
 Prévu : 1 070 066.69

 Réalisé : 629 920.13
 Réalisé : 1 093 371.59

 Reste à réaliser : 0,00
 Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice Investissement : -161 849.87

Fonctionnement : 463 451.46 Résultat global : 301 601.59

4- Approbation du compte administratif 2021 – Budget annexe Pôle médico-commercial (Délibération n°2022-17)

M LE MAIRE NE PARTICIPE PAS AU VOTE ET QUITTE LA SALLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

 DEPENSES
 RECETTES

 Prévu : 438 178.57
 Prévu : 438 178.57

 Réalisé : 406 045.46
 Réalisé : 418 267.35

 Reste à réaliser : 0,00
 Reste à réaliser : 0,00

Fonctionnement

 DEPENSES
 RECETTES

 Prévu : 418 267.35
 Prévu : 424 485.70

 Réalisé : 418 267.35
 Réalisé : 424 485.70

 Reste à réaliser : 0,00
 Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 12 221.89 Fonctionnement : 6 218,35 Résultat global : 18 440.24

5- Approbation du compte administratif 2021 - Budget annexe Photovoltaïque (Délibération n°2022-14)

M LE MAIRE NE PARTICIPE PAS AU VOTE ET QUITTE LA SALLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

 DEPENSES
 RECETTES

 Prévu : 27 280.20
 Prévu : 27 280.20

 Réalisé : 7 394.63
 Réalisé : 18 130.08

 Reste à réaliser : 0,00
 Reste à réaliser : 0,00

Fonctionnement

 DEPENSES
 RECETTES

 Prévu : 15 698.12
 Prévu : 15 698.12

 Réalisé : 5 908.09
 Réalisé : 17 508.72

 Reste à réaliser : 0,00
 Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 10 735.45 Fonctionnement : 11 600.63 Résultat global : 22 336.08

6- Affectation des résultats 2021 - Budget Principal (Délibération n°2022-12)

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir approuvé le compte administratif 2021

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT **463 451.46**AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **161 849.87**RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **301 601.59**RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **161 849.87**

7- Affectation des résultats 2021 - Budget annexe « Pôle médico-commercial » (Délibération n°2022-18)

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir approuvé le compte administratif 2021

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 20214 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT : 6 218,35

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068): 0.00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 6 218.35

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001): EXCEDENT 12 221.89

8- Affectation des résultats 2021 - Budget annexe « Photovoltaïque » (Délibération n°2022-15)

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir approuvé le compte administratif 2021

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT : 11 600.63

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 11 600.63

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001): EXCEDENT 10 735.45

9- Demande de distraction au Régime Forestier (Délibération n°2022-19)

M. le Maire fait un exposé des motifs :

Lors d'un entretien avec le technicien forestier territorial, il est apparu qu'une parcelle est sous gestion de l'ONF en totalité, alors qu'une partie de ladite parcelle (1.15 Ha) est une prairie.

Cette prairie n'a donc pas vocation à être rattachée à la gestion de l'ONF et il semble donc opportun de demander sa distraction du régime forestier.

La Commune déclare être propriétaire de ces terrains.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Demande la distraction au Régime Forestier des parcelles suivantes :

Commune	Section	N°	Lieu-dit	Surface
SAUBUSSE	С	151 (en partie)	La Barthe ouverte	1,15 Ha
		TOTAL		1,15 Ha

> **Donne pouvoir** à M. le Maire, pour signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Clôture de la séance à 20h30